

COMPTE RENDU

Présents :

M. BOULY - Mme LERAT - M. DEGEILH - Mme GUILLAUMOT - M. FREMY - Mme FLORENTIN – M. GAVRILOFF
- Mme DELAPLACE – M. CHARPENTIER - Mme HARLEPP - M. PRIMARD – Mmes GERARDIN - DUMONT -
M. CHRETIEN - Mme CHARPENTIER - M. LENOIR - Mmes ROUSSEAU - CHEVRIER - CAROMEL - M. JOINEAU -
Mmes LEURET - HUEL - RICCI

Absents excusés ayant donné pouvoirs :

M. DA CUNHA donne pouvoir à M. BOULY
Mme YNIESTA donne pouvoir à Mme GUILLAUMOT
M. BARBIER donne pouvoir à M. FREMY
M. CHANCELIER donne pouvoir à Mme CHEVRIER
M. RENNESSON donne pouvoir à M. JOINEAU

Absent :

M. BALLAND

A été nommée secrétaire : Claudine FLORENTIN

I) Approbation de l'ordre du jour

Approuvé à l'unanimité.

II) Approbation du procès verbal de la séance du 16/03/17

Approuvé à l'unanimité.

III) Compte de Gestion 2016

Rapporteur : Yann FREMY

Le compte de gestion est le rapport de synthèse dressé par le receveur municipal (trésorerie de Saint-Nicolas-de-Port) qui est chargé d'encaisser les recettes et payer les dépenses ordonnancées par le Maire. Il doit donc être concordant avec le compte administratif.

Le compte de gestion étant en tout point conforme au compte administratif, il est proposé au Conseil de l'approuver.

Approuvé avec 23 pour et 5 abstentions.

IV) Compte Administratif 2016

Rapporteur : Yann FREMY

Voir le document joint.

Approuvé avec 22 pour et 5 abstentions.

V) Affectation du résultat de fonctionnement 2016

Rapporteur : Yann FREMY

Voir le document joint.

Approuvé avec 23 pour et 5 abstentions.

VI) Budget Primitif 2017

Rapporteur : Yann FREMY

Voir le document joint.

Approuvé avec 23 pour et 5 contre.

VII) Vote des taux d'imposition 2017

Rapporteur : Yann FREMY

Il est proposé au Conseil les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2017 suivants :

Taux	2016 (pour mémoire)	2017
Taxe d'habitation	5,59 %	5,59 %
Taxe foncière (bâti)	6,84 %	6,84 %
Taxe foncière (non bâti)	9,70 %	9,70 %

Approuvé à l'unanimité.

VIII) Attribution de subventions

Rapporteur : Nicole LERAT

La commission Vie associative, sportive et culturelle s'étant réunie le 02 mars 2017, il est proposé au Conseil d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	Subvention Accordée 2017	Subvention Exceptionnelle 2017	TOTAL
AILES	200,00 €		200,00 €
A.M.R.C.L	350,00 €		350,00 €
ABANA	550,00 €		550,00 €
AMICALE DU PERSONNEL	4 500,00 €		4 500,00 €
ASSOCIATION PHLINOISE	1 300,00 €		1 300,00 €
ATL	9 500,00 €	2 000,00 €	11 500,00 €
CASCA - LES AULNOIS	500,00 €		500,00 €
Ass. Détente Loisirs Créativité	200,00 €		200,00 €
CŒUR DE VILLE LANEUVEVILLE	1 500,00 €		1 500,00 €
ESL FOOT	16 875,00 €		16 875,00 €
ESL HALTEROPHILIE	11 000,00 €		11 000,00 €

GYM PHLINOISE	300,00		300,00 €
HYDRONAUTES	250,00 €		250,00 €
MJC	161 750,00 €	10 000,00 €	171 750,00 €
O.M.S.	6 850,00 €		6 850,00 €
PETANQUE LANEUVVILLOISE	950,00 €		950,00 €
SAVATE BOXE FRANC.	4 600,00 €		4 600,00 €
SQUALE CLUB	6 650,00 €		6 650,00 €
Sté d'HISTOIRE	700,00 €		700,00 €
TRIATHLON	4 500,00 €	3 000,00 €	7 500,00 €
COLLEGE CAMUS	380,00 €		380,00 €
COLLEGE MONTAIGU	380,00 €		380,00 €
U.S.E.P. MONTAIGU	450,00 €		450,00 €
GIHP	300,00 €		300,00 €
S.L.P.A (M.ROLIN)	500,00 €		500,00 €
TELETHON	700,00 €		700,00 €
AMC	300,00 €		300,00 €
FNACA	280,00 €		280,00 €
FDCR	300,00 €		300,00 €
UNE ROSE, UN ESPOIR	150,00 €		150,00 €

M. JOINEAU et M. RENNESSON ne prennent pas part au débat ni au vote concernant l'association A.I.L.E.S.

M. LENOIR ne prend pas part au débat ni au vote concernant l'association la pétanque Laneuvilloise.

Mme CHEVRIER ne prend pas part au débat ni au vote concernant l'association Gym Phlinoise.

Mme HARLEPP ne prend pas part au débat ni au vote concernant l'O.MS.

Approuvé à l'unanimité.

IX) Grand Nancy Habitat : demande de modification de l'objet social des statuts

La version actuelle de l'article 2 des statuts de la SPL Grand Nancy Habitat est trop restrictive et ne lui permet pas de répondre pleinement aux demandes de ses actionnaires et de diversifier son activité.

Versio n actuelle

La société a pour objet, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs groupements qui en sont actionnaires et dans les limites de leur territoire :

1. d'assurer des missions nécessaires à la mise en œuvre des orientations stratégiques des actionnaires en matière d'habitat (dont celui des populations à besoins spécifiques) ainsi qu'en matière de patrimoine (campagne de ravalement et P.S.M.V.) et de domanialité.
2. d'assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage destinée aux actionnaires via des études, des diagnostics et le suivi-
animation des dispositifs opérationnels (P.I.G., O.P.A.H.) nécessaires :
 - au traitement de l'habitat indigne
 - à la remise sur le marché des logements vacants
 - à l'adaptation des logements au handicap
 - à la résorption de la précarité énergétique
 - au maintien à domicile des personnes âgées
 - à la production de logements à loyers maîtrisés
3. d'assurer des missions d'ingénierie sociale, financière et technique auprès de particuliers quelque soit leur statut d'occupation telles que :

- les activités d'accueil, de conseil, d'assistance pour l'amélioration ou l'adaptation de l'habitat conduites en faveur des habitants en général et des personnes défavorisées, âgées et handicapées.
 - l'accompagnement social des personnes pour favoriser leur accès ou leur maintien dans le logement
 - la recherche de logements adaptés
4. de recevoir mandat de gestion de deniers publics et para publics,
 5. d'assurer des missions d'appui et d'aide pour la mise en œuvre du schéma d'accueil des gens du voyage.

La société exercera les activités visées ci-dessus, pour le compte des collectivités territoriales actionnaires.

Par conséquent, il est proposé au Conseil d'approuver la nouvelle version de l'objet social de la SPL Grand Nancy Habitat.

Version modifiée

La société a pour objet, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs groupements qui en sont actionnaires et dans les limites de leur territoire :

1. d'assurer des missions nécessaires à la mise en œuvre des orientations stratégiques des actionnaires en matière d'habitat ainsi qu'en matière de patrimoine et de domanialité ; et plus généralement, l'Aménagement, la Construction et l'Ingénierie ;

2. d'assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage destinée aux actionnaires via des études, des diagnostics opérationnels dans les domaines de l'habitat, l'aménagement ou la construction, et le suivi, l'animation des dispositifs opérationnels ;

3. d'assurer des missions d'ingénierie sociale, financière et technique dans les domaines de l'habitat, l'aménagement ou la construction, et notamment sans que cette liste ne soit limitative :

- les activités d'accueil, de conseil, d'assistance, pour l'amélioration ou l'adaptation de l'habitat conduites en faveur des habitants en général et des personnes défavorisées, âgées et handicapées,
- L'accompagnement social des personnes pour favoriser leur accès ou leur maintien dans le logement,
- La recherche de logements adaptés
- D'assurer des missions d'appui et d'aide pour la mise en œuvre du schéma d'accueil des gens du voyage...

4. De recevoir mandat de gestion de deniers publics et para publics.

Approuvé à l'unanimité.

X) Compte-rendu concernant les actes accomplis en exécution de la délégation d'attribution du Conseil Municipal

Rapporteur : Serge BOULY

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 08 avril 2014 confiant au Maire certaines compétences du Conseil,

Considérant que les décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 doivent faire l'objet d'un rapport au Conseil municipal.

Il est proposé au Conseil de prendre acte des décisions municipales suivantes :

Décisions relatives au louage pour l'année 2016

- Salle des fêtes :

DATE	COORDONNEES DES LOUEURS		MONTANT
	NOM		
09/01/2016	Ass. AILES	Concert les coudes	GRATUIT
17/01/2016	ESL FOOT	Loto	GRATUIT
31/01/2017	PETANQUE	Loto	GRATUIT
05/02/2016	MJC	Resto du cœur	GRATUIT
27/02/2016	ESL FOOT	Bal	GRATUIT
01/03/2016	AMICALE RETRAITES	Assemblée générale	GRATUIT
04/03/2016	Ass. DON DU SANG	Assemblée générale	GRATUIT
12/03/2016	RIRE MEDECIN	Repas dansant	GRATUIT
19/03/2016	GYM PHLINOISE	Bal country	GRATUIT
26/03/2016	SOUYADI	Réception privée	550,00 €
01/04/2016	Ass. DON DU SANG	Assemblée générale de l'union départementale	GRATUIT
16/04/2016	ASS DETENTE ET CREATIVITE	Exposition	GRATUIT
23/04/2016	Ass. AILES	Faites le vous même	GRATUIT
30/04/2016	CHAKROUNE	Réception privée	550,00 €
06/05/2016	RETRAITES	Expo vente	GRATUIT
28/05/2016	L HOME/LEVEQUE	Réception privée	550,00 €
31/05/2016	DE BERNARDIN	Décès	GRATUIT
13/06/2016	MJC	Gala danse moderne	GRATUIT
20/06/2016	MJC	Gala de danse africaine	GRATUIT
24/06/2016	PRIMAIRE MONTAIGU	Fête temps act periscol	GRATUIT
25/06/2016	SQUALE	Championnat départemental	GRATUIT
28/06/2016	OMS	Médailles	GRATUIT
23/07/2016	LE CARDONNEL	Réception privée	550,00 €
06/08/2016	PANDORE	Réception privée	550,00 €
27/08/2016	DEFOLIE	Réception privée	550,00 €
19-22/09/2016	MJC	Bourse aux vêtements	GRATUIT
26-29/09/2016	MJC	Bourse aux vêtements	GRATUIT
12/10/2016	MJC	Hip hop	GRATUIT
22/10/2016	AJAL	Soirée bavaroise	GRATUIT
25/10/2016	CHAMBON	Réception privée	550,00 €
29/10/2016	LAAOUER	Réception privée	550,00 €
02/11/2016	MJC	Zumba	GRATUIT
05/11/2016	STE HISTOIRE	Bourse Multi collections	GRATUIT
12/11/2016	DERRIERE LES BUTS	Belote	GRATUIT
13/11/2016	AMICALE DU GENIE	Assemblée Générale	GRATUIT
03/12/2016	OMS	Téléthon	GRATUIT
15/12/2016	PRIMAIRE MONTAIGU	Chant de fin d année	GRATUIT

- Salle Montaigu:

DATE	Nom	Montant
09/01/2016	VINOT	250,00 €
16/01/2016	AUBRY	250,00 €
23/01/2016	THARY	250,00 €
27/02/2016	RENO	250,00 €
12/03/2016	PANTEGHINI	250,00 €
19/03/2016	DA COSTA	250,00 €
26/03/2016	DESCHAMPS	250,00 €
02/04/2016	DENIS	250,00 €
14/05/2016	WENTZEL	250,00 €
28/05/2016	DELESTRAI	250,00 €

04/06/2016	DESCHAMPS	250,00 €
11/06/2016	DODEY	250,00 €
18/06/2017	CAROMEL	250,00 €
25/06/2017	PERRIN	250,00 €
09/07/2016	HUMBERT	250,00 €
16/07/2016	GAIN	250,00 €
07/08/2016	VOLGET	250,00 €
13/08/2016	JOLY	250,00 €
03/09/2016	PUNY	250,00 €
09/09/2016	THOMANN	250,00 €
16/09/2016	SCHMIT	250,00 €
23/09/2016	MUNIER	250,00 €
01/10/2016	CLAUDE	250,00 €
08/10/2016	HENRY	250,00 €
15/10/2016	ABRAHAM	250,00 €
22/10/2016	CAYE	250,00 €
29/10/2016	GARINO	250,00 €
3/12/20106	DELVIG	250,00 €
24/12/2016	ACKER	250,00 €
31/12/2016	DIRAND	250,00 €

L'Assemblée prend acte.